



Bruxelles, le 12 novembre 2008
CLPBruxelles/JLB/MDM/ak - D(2008) 38

NOTE À L'ATTENTION DE MR KARL JOHAN LONNROTH, DGT

Monsieur le Directeur General,

Le Comité Local du Personnel est informé de votre projet d'extension de la traduction en langue étrangère (dite "bipolaire"), qui sera implémenté au sein des départements grec et espagnol à partir du 1er novembre 2008.

Certes, il s'agit d'un projet-pilote. Cependant, le Comité Local du Personnel attire d'ores et déjà votre attention sur certains points qui posent problème au Personnel concerné:

- On ne peut pas demander aux traducteurs concernés d'assumer des tâches non-certifiées par leur formation universitaire;
- On ne peut pas demander aux traducteurs concernés de certifier la qualité finale de traductions en langue étrangère;
- La formation prévue (ateliers d'une journée) ne saurait permettre d'atteindre les exigences du "Total Quality management" à partir du 1er novembre, date prévue pour le démarrage du projet;
- les traducteurs concernés se sentent discriminés et maltraités dans leur professionnalisme;
- les standards d'évaluation habituellement applicables et relatifs au rendement et à la compétence se trouvent désuets;
- la charge de travail envisagée (10.000 pages) ne correspond pas à un projet pilote.

Par conséquent, le Comité Local du Personnel vous demande de revoir le projet tel que proposé à la lumière des soucis évoqués par le Personnel.

Bien à vous,

(signé)

Jean-Louis Blanc
Président

Cc : CLP